

**LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE
DE TRIATHLON – DUATHLON
BIKE & RUN – AQUATHLON - RAIDS - SWIMRUN**

ASSEMBLEE GENERALE DE FUSION



**LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON**

HAUTS DE FRANCE

**Samedi 03 février 2018
CAMBRAI**



ASSEMBLEE GENERALE

Le 3 février 2018

Sommaire

Allocution du Président	5
Approbation du traité de fusion	7
Vote du budget prévisionnel 2018	13
Vote des coûts 2019	14
Désignation des commissaires aux comptes.....	19
Election du Conseil d'Administration.....	21
Election des représentants des clubs à l'AG FFTRI.....	23
Dépouillement	
Suspension de séance :	Récompenses Sportives
	Mise à l'honneur
Résultats des élections	
Clôture - Pot de l'amitié	

Pièce jointe : Projet d'organigramme fonctionnel de la Ligue

ALLOCUTION DU PRESIDENT

O.DUCHATEAU

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue à cette assemblée générale électorale, constitutive de la nouvelle grande ligue de Triathlon et des disciplines enchaînées des Hauts de France.

A la suite de l'adoption de la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République et une diminution du nombre de régions métropolitaines, de 22 à 13, le Ministère des sports a exigé que les organes déconcentrés des Fédérations sportives respectent le nouveau découpage territorial et procèdent aux opérations de rapprochement nécessaires.

C'est dans ce contexte et avec le soutien de la FF TRI et d'Accord-Sport, Cabinet conseil externe, que nos Ligues se sont rapprochées pour organiser les conditions de cette fusion, au travers notamment d'une Association de COordination Triathlon Hauts de France composée de huit membres représentant à part égale des deux versants (Sud pour la Picardie et Nord pour le Nord-Pas de Calais). L'ASCO dont j'ai pris la présidence et qui a vu le jour en Avril 2017, néanmoins précédé de nombreuses rencontres depuis Mars 2016.

Je tiens tout particulièrement à remercier ; Benoit SAUTREUIL (secrétaire), Patrice CARDINAEL (Trésorier) Cyrille LAGATHU, Jean-Michel BUNIET, Patrice DUBOIS, Jean-Michel GALLET et Max LAGANT pour leurs investissements, car nous avons dans un timing relativement serré, l'objectif de réunir les commissions des deux ligues afin d'échanger sur les modes de fonctionnement de chaque territoire, de se projeter sur un projet commun pour faire grandir nos pratiques.

Je remercie également tous les acteurs qui ont pris part aux différents échanges, les présidents de commissions, leurs membres investis de diverses missions pour l'harmonisation réalisée notamment pour l'organisation de l'arbitrage dans son ensemble et la rédaction du règlement de la CRA. Mais aussi pour les objectifs fixés pour les trois années à venir pour le Paratriathlon, le Sport Santé Bien-Etre et la Mixité. D'ailleurs, je tiens à vous signaler que ces trois commissions vont très prochainement vous solliciter afin de recueillir des informations sur vos clubs, vos licenciés et réactiver les cercles des référents clubs.

Mes remerciements également aux salariés qui ont déjà œuvré pour la nouvelle ligue sur les stages et les calendriers, Jessica DEGAND, Cyril CHAMBELLAND et Christophe LEGRAND.

D'autres travaux préparatoires ont permis d'aboutir à la rédaction d'un projet de traité de fusion, soumis à votre approbation aujourd'hui. Un long travail fastidieux réalisé par Emilie COMYN et Serge LEBAIL, ont permis de collecter une multitude de documents dans les archives remontant parfois jusqu'à la création de chaque ancienne ligue. Un grand merci à vous deux. Le tout fut déposé au fur et à mesure sur une plateforme en ligne pour permettre au cabinet Accord-Sport d'analyser et d'élaborer les diagnostics et renseigner à terme le traité de fusion.

Vient ensuite la modification des statuts le 29 Novembre 2017, pour transformer l'association de coordination en "Ligue de Triathlon des Hauts de France" administrée à titre provisoire avec les mêmes personnes jusqu'à l'élection du Conseil d'Administration de ce jour.

La ligue des Hauts de France regroupe désormais cinq départements ; l'Aisne, le Nord, le Pas de Calais, l'Oise et la Somme et toutes les informations véhiculeront désormais sur le nouveau site internet dès Lundi à l'adresse suivante : www.triathlonhdf.fr. De la concertation à la conception, merci Nicolas PIERENS pour ce nouvel outil de communication. D'autres viendront compléter ce dispositif pour valoriser toutes nos/vos

actions avec Facebook et Twitter ainsi que la mise en place d'un annuaire de contact avec des adresses personnalisées pour chaque secteur d'intervention de la ligue.

La nouvelle équipe devra cette saison 2018 veiller au bon fonctionnement de l'ensemble et d'ajuster les actions et apprendre à mieux se connaître, travailler ensemble et mutualiser les compétences et les moyens.

Je propose quelle s'assigne les objectifs suivants :

- Développer la pratique des disciplines enchaînées (Triathlon, Duathlon, Aquathlon, Bike and Run mais aussi Swimrun, Raids et autres).
- D'aider les organisateurs, car sans épreuve, pas de triathlon et donc pas de club.
 - ✓ Une aide traduite avec le prêt de matériel (Parcs à vélo, Arches, Tentes, Filets...).
 - ✓ Une prise en charge des couts du chronométrage électronique
 - ✓ Et une aide selon vos besoins.

Pour finir, une aide administrative pour les divers dossiers à compléter (Techniques, Préfectures, Subventions...).

- De développer l'accueil et la pratique Jeune qui représente l'avenir.
- D'ouvrir la pratique au plus grand nombre afin de résorber les inégalités d'accès.
- De poursuivre les efforts d'accessibilité notamment dans le Paratriathlon.
- De déployer le Sport Santé, Bien-être dans les clubs et dans le monde de l'entreprise, source de financement dans la substitution aux subventions de nos collectivités.
- D'assurer la formation et le perfectionnement des cadres dans les clubs allant parfois vers la professionnalisation.
- De tendre vers les objectifs de mixité pour la représentation des deux sexes au sein de nos institutions (40%).
- D'encourager le développement durable dans nos pratiques sportives comme au quotidien et surtout dans nos déplacements.
- De communiquer pour partager et fédérer.
- De créer des événements et des rencontres communautaires sportives et médiatiques.
- De favoriser les relations Ligue-Club et Club-Comités Départementaux. Le nouveau territoire ne doit pas nous éloigner les uns des autres.
- D'encourager les initiatives envers la Citoyenneté et l'Arbitrage.
- De lutter contre le dopage et les conduites addictives.
- D'apporter une assistance aux clubs avec par exemple la mise en place d'une solution comptabilité et d'un logiciel de gestion (Assoconnect).

Vous l'aurez compris, c'est un immense challenge à relever par l'ensemble des acteurs composant le Conseil d'Administration de la toute nouvelle grande ligue de triathlon et des disciplines enchainées des Hauts de France. Organigramme de fonctionnement que vous pouvez visualiser sur le dépliant format A3 joints aux livrets

Merci de votre écoute et bonne saison 2018.

Olivier DUCHATEAU
CAMBRAI, le 2 février 2018

TRAITE DE FUSION

Le Président : Olivier DUCHATEAU

APPROBATION DU TRAITE DE FUSION

RAPPORT DE PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION DE RAPPROCHEMENT ET DES DÉCISIONS EN RÉSULTANT

Il vous est rappelé que :

- **Les Ligues Hauts de France, Nord-Pas de Calais et Picardie de Triathlon** ont pour mission d'organiser, d'administrer et de développer la pratique du triathlon sur leur territoire respectif.
- Leur ressort territorial résulte des dispositions de l'article R. 131-3 du Code du sport et de l'annexe I-5 portant statuts-types des fédérations qui prévoit que le « *ressort territorial [des Ligues Régionales] ne peut être autre que celui des services déconcentrés du ministère chargé des sports que sous réserve de justifications et en l'absence d'opposition motivée du ministre chargé des sports.* ».
- A la suite de l'adoption de la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et diminution du nombre de régions de 22 à 13, le Ministère des sports a exigé que l'ensemble des Ligues, Comités Régionaux et Départementaux des Fédérations sportives respecte le nouveau découpage territorial et procède aux opérations de rapprochement nécessaires.

C'est dans ce contexte que **nos Ligues** se sont rapprochées pour organiser les conditions de cette fusion, au travers notamment d'une association de coordination, de groupes de travail spécifiques communs, et avec le soutien de la FF TRI et d'Accord-Sport, Cabinet conseil externe.

Ces travaux préparatoires ont permis d'aboutir à la rédaction d'un projet de traité de fusion, soumis à votre approbation, lequel contient notamment les dispositions relatives :

- Aux conséquences du rapprochement au plan juridique et comptable pour chacune des parties et plus particulièrement, d'un point de vue juridique strict, la transmission universelle du patrimoine **des anciennes Ligues au bénéfice de la nouvelle « grande » Ligue**, et leur dissolution sans liquidation (article 2 du traité de fusion).
- Aux dates d'effet du rapprochement au plan juridique (à la date d'approbation du Traité par l'ensemble des Ligues), comptable et fiscal (rétroactivement au 1^{er} janvier 2018).
- Aux conséquences du rapprochement sur les salariés ; les contrats de travail des salariés **des anciennes Ligues** étant simplement transférés à la nouvelle **Ligue** (article 4.4 du traité de fusion).
- Aux actifs nets transférés par les anciennes **Ligues au bénéfice de** la nouvelle **Ligue**, lesquels s'élèvent respectivement à 184 264 € (article et annexe 3.2 du traité de fusion).
- Aux contreparties des apports effectués par les anciennes **Ligues au bénéfice de** la nouvelle **Ligue**, cette dernière s'engageant notamment à affecter l'ensemble des biens et droits apportés exclusivement à la réalisation de son objet statutaire, à assurer la continuité de l'objet des anciennes **Ligues**.
- A la neutralité fiscale du rapprochement (article 8 du traité de fusion).
- Aux principes de gestion opérationnelle lors d'une période transitoire (le cas échéant).
- Aux statuts de la nouvelle Ligue, adoptés par cette dernière dès le mois de décembre et qui serviront de cadre à l'AG électorale du nouveau Conseil d'Administration de la Ligue des Hauts de France.

Cette fusion deviendra définitive à la date des AG de l'ensemble des Ligues parties à la fusion, ayant lieu le même jour, si et seulement si elle fait l'objet d'une approbation par l'ensemble de celles-ci et dans les mêmes termes.

AVIS DE FUSION ABSORPTION

Entre les associations ; Ligue Nord-Pas de Calais de triathlon et Ligue Picardie de Triathlon est conclu un projet de Traité de fusion, par voie d'absorption par la Ligue Hauts de France de Triathlon.

La Ligue Nord-Pas de Calais de triathlon, située Route de Bourbourg 59 820 Gravelines, dont l'objet est notamment d'organiser et de développer, sur son territoire, la pratique du triathlon et des disciplines enchainées, déclarée en Préfecture le 29/06/1989, avis paru dans le département du Nord, identifiée sous le n° RNA W 59 5000057 et le SIREN 448 208 801, a arrêté le projet de traité lors de son Comité Directeur du 30/11/2017. L'Assemblée Générale est prévue le 03/02/2018. Les apports évalués au 30/09/2017 sont de 188 122€ d'actif, composé de 5695€ d'immobilisations et de 182 427€ d'actif circulant, et de 135 677€ de dettes, soit un total actif net apporté de 52 445€.

La Ligue Picardie de Triathlon, située AU 91 Rue de Connétable 60 500 Chantilly, dont l'objet est notamment d'organiser et de développer, sur son territoire, la pratique du triathlon et des disciplines enchainées, déclarée en Préfecture le 16/03/1988, avis paru dans le département de l'Oise, identifiée sous le n° RNA W 02 3001581 et le SIREN 429 176 878, a arrêté le projet de traité lors de son Comité Directeur du 01/12/2017. L'Assemblée Générale est prévue le 03/02/2018. Les apports évalués au 30/09/2017 sont de 195 931€ d'actif, composé de 29 008€ d'immobilisations et de 166 923€ d'actif circulant, et de 64 112€ de dettes, soit un total actif net apporté de 131 819€.

La Ligue Hauts de France de Triathlon, située, Route de Bourbourg 59 820 Gravelines, dont l'objet est notamment d'organiser et de développer, sur son territoire, la pratique du triathlon et des disciplines enchainées, déclarée en Préfecture le 31/05/2017, avis paru dans le département du Nord, identifiée sous le n° RNA W 59 4008071 et le SIREN 831 876 149, a arrêté le projet de traité lors de son Comité Directeur du 29/11/2017. L'Assemblée Générale est prévue le 03/02/2018.

L'association résultant de la fusion est dénommée « Ligue de Triathlon et des disciplines enchainées des Hauts de France ». Son objet, en tant qu'organe déconcentré de la Fédération Française de Triathlon, est notamment d'organiser et de développer, sur le territoire de la nouvelle Région Hauts de France, la pratique du triathlon et des disciplines enchainées. Son siège est situé Route de Bourbourg 59 820 Gravelines

RESOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Ligue du Nord Pas de Calais de Triathlon
Ligue de Picardie

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Ligue des Hauts de France

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts pour délibérer sur la dissolution (article 9 bis de la loi du 1^{er} juillet 1901) ;

- Connaissance prise du projet de traité de fusion en date du 03 Février 2018, du rapport de présentation de l'opération, et de la présentation de la réforme territoriale.

- **Approuve** dans toutes ses dispositions le projet de traité de fusion conclu entre la Ligue du Nord-Pas de Calais, la Ligue de Picardie et la Ligue des Hauts de France de Triathlon, en ce compris ses annexes, aux termes duquel les Ligues du Nord-Pas de Calais et de Picardie font apport à la Ligue des Hauts de France, à titre de fusion-absorption, de l'intégralité des éléments d'actifs et de passifs composant leur patrimoine ;

- **Approuve** la transmission universelle du patrimoine de la Ligue du Nord-Pas de Calais à la Ligue des Hauts de France, ainsi que l'estimation qui en a été faite, sur la base des valeurs nettes comptables résultant de la situation comptable intermédiaire au 30 septembre 2017, des éléments d'actif apportés (soit 188 122 €) et des éléments de passif pris en charge (soit 135 677 €), soit un actif net apporté égal à 52 445 € (*cf. projet de Traité, annexe 3.2, Liste de l'actif et du passif transférés*).

- **Approuve** la transmission universelle du patrimoine de la Ligue de Picardie à la Ligue des Hauts de France, ainsi que l'estimation qui en a été faite, sur la base des valeurs nettes comptables résultant de la situation comptable intermédiaire au 30 septembre 2017, des éléments d'actif apportés (soit 195 931 €) et des éléments de passif pris en charge (soit 64 112 €), soit un actif net apporté égal à 131 819 € (*cf. projet de Traité, annexe 3.2, Liste de l'actif et du passif transférés*).

- **Approuve** la fixation de la date d'effet juridique de la fusion à la date de la dernière des AG approuvant le projet de Traité.

- **Prend acte** que la fusion prendra effet sous réserve de la réalisation des conditions suspensives, tenant à son approbation par l'ensemble des Assemblées Générales des Ligues.

- **Prend acte**, conformément au projet de traité de fusion et en conséquence de celui-ci, que la nouvelle Ligue des Hauts de France s'engage notamment à :

- Affecter l'ensemble des biens et droits apportés exclusivement à la réalisation de son objet statutaire.
- Assurer la continuité de l'objet des anciennes Ligues.

- **Les Ligues du Nord-Pas de Calais et de Picardie décide**, en conséquence de la fusion ainsi approuvée et sous la condition suspensive de sa réalisation définitive, conformément aux dispositions de l'article 9 bis II de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et conformément aux statuts applicables, que **les Ligues du Nord-Pas de Calais et de Picardie** seront dissoute de plein droit, sans liquidation, du seul fait de la fusion à compter de la Date de sa Réalisation.

PREVISIONNEL & PROPOSITIONS DE COUTS

Le Président : Olivier DUCHATEAU

Assisté de Jean Michel BUNIET

1. PREVISIONNEL 2018

2. COUTS SAISON 2019

PREVISIONNEL 2018

FONCTIONNEMENT			
LIGUE	FONCTIONNEMENT	-20 000,00 €	-32 000,00 €
	AG - CD - BD	-10 000,00 €	
	REPRESENTATION	-2 000,00 €	
PAIE	SALAIRE	-100 000,00 €	-110 000,00 €
	COTISATION	-35 000,00 €	
	EMPLOI CNDS	12 000,00 €	
	MISE A DISPO	15 000,00 €	
	FORMATION	-2 000,00 €	
SUBVENTION	CNDS	20 000,00 €	68 000,00 €
	REGION	18 000,00 €	
	FFTRI	25 000,00 €	
	DON	5 000,00 €	
VEHICULE	ASSURANCES	-1 500,00 €	-5 500,00 €
	USAGE COURANT ET REPARATIONS	-4 000,00 €	
CLUBS	AFFILIATION	6 000,00 €	100 000,00 €
	LICENCES	95 000,00 €	
	RELATION SOUTIEN	-1 000,00 €	

COMMISSIONS			
COMMUNICATION	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	-2 500,00 €
	SITE INTERNET	-1 500,00 €	
DISCIPLINE	FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
DEVELOPPEMENT			
DEV. DURABLE - HYGIENE SECURITE	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	-1 000,00 €
SANTE BIEN ÊTRE LOISIR ANIMATION	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	-4 000,00 €
	STAGES	-3 000,00 €	
JEUNES	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	-3 500,00 €
	CLASS TRIATHLON	-500,00 €	
	STAGES	-2 000,00 €	
MIXITE	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	-4 000,00 €
	STAGES	-3 000,00 €	
PARATRIATHLON	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	-1 000,00 €
RELATIONS CD ET CLIBS			
CD	FONCTIONNEMENT	-500,00 €	-500,00 €
CLUBS	FONCTIONNEMENT	-3 000,00 €	-3 000,00 €
VIE SPORTIVE			
ARBITRAGE	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	0,00 €
	FORM	500,00 €	
	INDEMNITES	1 500,00 €	
	EQUIPEMENT	-1 000,00 €	
CALENDRIER	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	27 000,00 €
	MATERIEL	-5 000,00 €	
	DROITS D'ORGANISATION	4 000,00 €	
	PASS COMPETITION	30 000,00 €	
CHALLENGES	RELATION SOUTIEN	-1 000,00 €	-4 500,00 €
	FONCTIONNEMENT	-500,00 €	
	APPLI	-1 000,00 €	
SWIMRUNS	RECOMPENSES	-3 000,00 €	0,00 €
	FONCTIONNEMENT	0,00 €	
RAIDS	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	-1 000,00 €
PERFORMANCE			
Performance	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	-20 500,00 €
	MATERIEL	-500,00 €	
	STAGES	-8 000,00 €	
	CHPT FRANCE DES LIGUES	-5 000,00 €	
	CHPT FRANCE INDIVIDUELS	-4 000,00 €	
	BF5	-2 000,00 €	
FORMATION	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	-1 000,00 €
MEDICALE	FONCTIONNEMENT	-1 000,00 €	-1 000,00 €

0,00 €

COUTS 2019

Les tarifs proposés sont indexés sur les tarifs fédéraux.

AFFILIATION CLUB

Aucune modification par rapport aux couts votés par les deux ligues pour 2018.

LICENCES

Seule modification par rapport aux couts votés par les deux ligues pour 2018 et pour marquer symboliquement cette fusion, la part ligue des licences adultes sera baissée de 2€ permettant ainsi un meilleur autofinancement des clubs.

AGREMENT D'ÉPREUVE

Aucune modification par rapport aux couts votés par les deux ligues pour 2018.

PASS COMPETITION

Suppression des couts non-conventionnés pour 2019.

Particularité de la Ligue Nord – Pas de Calais reprise par la Ligue des Hauts de France

Une aide de 1€ est accordée à postériori aux organisateurs par pass-compétition « jeunes » sur les épreuves « jeunes ».

REMBOURSEMENTS

Reprise des tarifs de la Ligue Nord – Pas de Calais.

Les remboursements ne se font que sur présentation de justificatifs

1. DEPLACEMENTS

Dans le respect des engagements fédéraux de l'Agenda 21 :

- les déplacements en train seront privilégiés,
- les transports en commun seront privilégiés,
- les déplacements en taxi doivent être l'exception et sont à justifier dans tous les cas,
- le covoiturage est encouragé par un remboursement de 0,35€ du km au lieu de 0,30€ pour un conducteur isole.

Dans ce contexte les tarifs fédéraux privilégient les transports ferroviaires car les déplacements sont en général sur de longue distance, pour des séjours relativement longs.

- VOITURE :
 - Solo : Remboursement de 1,15 fois le tarif FFTRI soit 0,30€ du km
 - Covoiturage : Remboursement de 1,15 fois le tarif FFTRI soit 0,35€ du kmNota pour rappel : Barème kilométrique des impôts : 6cv = 0,561€ du km
- TRAIN : Remboursement du billet SNCF 2eme Classe
- AVION :
 - 1) Le billet devra être commandé au plus tard 5 semaines avant le déplacement à la Ligue qui se chargera de prendre le billet.
 - 2) Les billets pris individuellement seront remboursés sur présentation du billet avec un 2.

2. RESTAURATION

- Recopie de la part fédérale

3. 3. HEBERGEMENT

- Recopie de la part fédérale

PROPOSITION DE COUTS 2019

Affiliations & réaffiliations club				
		FFTri	Ligue	Total
Affiliation		99 €	-99 €	
Nombre de licenciés			33,3% de FFTri	
Réaffiliation	3 à 9	116 €	38 €	154 €
	10 à 19	153 €	51 €	204 €
	20 à 29	189 €	63 €	252 €
	30 à 39	226 €	75 €	301 €
	40 à 49	262 €	87 €	349 €
	50 à 59	299 €	99 €	398 €
	60 à 69	336 €	112 €	448 €
	70 à 79	372 €	124 €	496 €
	80 à 89	409 €	136 €	545 €
	90 à 99	446 €	148 €	594 €
	100 à 119	482 €	160 €	642 €
	120 à 139	518 €	172 €	690 €
	140 à 159	555 €	185 €	740 €
	160 à 179	591 €	197 €	788 €
	180 à 199	627 €	209 €	836 €
	200 à 219	664 €	221 €	885 €
+ de 219 & par tranche de 20 lic. Suppl.		37 €	12 €	49 €
Pénalité après 31/10		60 €	40 €	100 €

Couts licences					
		FFTri	Ligue		Total
2019			% FFTri	Valeur	
Club					
Compétition					
Jeunes	2000 & 2013	25 €	25,0%	6 €	31 €
Adultes	1919 à 1999	74 €	42,0%	31 €	105 €
Paratriathlon jeunes	2000 & 2013	25 €	25,0%	6 €	31 €
Paratriathlon adultes	1919 à 1999	74 €	42,0%	31 €	105 €
Loisir					
Jeunes	2000 & 2013	18 €	=Comp.	6 €	24 €
Adultes	1919 à 1999	18 €	=Comp.	31 €	49 €
Paratriathlon jeunes	2000 & 2013	18 €	=Comp.	6 €	24 €
Paratriathlon adultes	1919 à 1999	18 €	=Comp.	31 €	49 €
Dirigeant		18 €	Gratuit		18 €
Individuelle					
Compétition					
Adultes		74 €	100,0%	74 €	148 €
Paratriathlon adultes		74 €	100,0%	74 €	148 €
Dirigeant		18 €	Gratuit		18 €
Pénalité après 30/11		10 €	100,0%	10 €	20 €

Agrément			
	FFTri	Ligue	Total
Jeunes	36 €	-36 €	0 €
Animathlon	0 €	0 €	0 €
Rando Triathlon	0 €	0 €	0 €

Montant de l'inscription	25% de FFTri		
XS & S			
≤ 30€	156 €	39 €	195 €
> 30€ ≤ 50€	519 €	129 €	648 €
> 50€ ≤ 60€	1 039 €	259 €	1 298 €
> 60€	1 558 €	389 €	1 947 €
M			
≤ 40€	156 €	39 €	195 €
> 40€ ≤ 60€	519 €	129 €	648 €
> 80€ ≤ 80€	1 246 €	311 €	1 557 €
> 80€	2 077 €	519 €	2 596 €
L			
≤ 80€	156 €	39 €	195 €
> 80€ ≤ 120€	1 039 €	259 €	1 298 €
> 120€ ≤ 180€	2 077 €	519 €	2 596 €
> 180€ ≤ 300€	3 116 €	779 €	3 895 €
> 300€	5 193 €	1 298 €	6 491 €
XL & XXL			
≤ 150€	156 €	39 €	195 €
> 150€ ≤ 200€	1 039 €	259 €	1 298 €
> 200€ ≤ 300€	2 597 €	649 €	3 246 €
> 300€ ≤ 500€	5 193 €	1 298 €	6 491 €
> 500€	10 387 €	2 596 €	12 983 €

Accès Journée			
	FFTri	Ligue	Total
Sprint (T-D) ind et CLM par équipe (par athlète)	2.50 €	2.50 €	5.00 €
CD (T-D) ind et CLM par équipe (par athlète)	10.00 €	10.00 €	20.00 €
LD (T-D) ind et CLM par équipe (par athlète)	15.00 €	15.00 €	30.00 €
Autres	1.00 €	1.00 €	2.00 €

Désignation des vérificateurs aux comptes

Nos statuts prévoient la désignation de deux vérificateurs aux comptes qui après clôture de comptes viennent vérifier :

Leurs bonnes tenues

L'utilisation exclusive dans l'intérêt du triathlon et des adhérents

en général et de la ligue en particulier.

Un appel aux volontaires est lancé.

Election au Comité Directeur de la Ligue

Une seule liste candidate dans les formes et les dates réglementaires :

Tête de liste : - DUCHATEAU Olivier.....Crazy and Tri

Colistiers :

- ALLU GenevièveChantilly Triathlon
- AMIEL JeanCercle nageurs communes de l'Attichois
- BUNIET Jean MichelGravelines Triathlon
- CARDINAEL PatriceTriathlon Littoral 59
- CARLIER François.....Lille Triathlon
- DE JAEGHERE LaurenceLomme Natation Triathlon
- DEBARGE AnthonyTeam Noyon Triathlon
- DEVAUX EmmanuelleTeam Noyon Triathlon
- DUBOIS PatriceAmiens Triathlon
- FOURCADE PierreCambrai Triathlon
- GALLET Jean Michel.....Triathlon Club Douai
- LOISON ValérieBlanc Nez Triathlon
- MARET Bénédict.....Gravelines Triathlon
- MOINEAU Sebastien.....Astre Creillois
- PARMENTIER Olivier.....Berck Opale Sud Triathlon
- REVEILLON ThomasCôte d'Opale Triathlon
- RICQUEBOURG AxelVALMO
- SAUTREUIL BenoitAstre Creillois
- VAN LANDEGHEM KoenGravelines Triathlon
- VAN LANDEGHEM VirginieGravelines Triathlon
- VANSTEENE MichaelGravelines Triathlon
- WYART Gérard.....Houdain-lez-Bavay Triathlon
-
-
-
-
-
-
-

Désignation des représentants de la Ligue à l'AG fédérale

Se sont portés candidats dans les formes et les dates réglementaires :

- M Jean Michel BUNIET Gravelines Triathlon
- M. Olivier DUCHATEAU Crazy and Tri
- M Jean Michel GALLET Triathlon Club de Douai
- M Christophe LEGRAND Cambrai Triathlon
- Mme Bénédicte MARET Gravelines Triathlon



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

HAUTS DE FRANCE